



Je suis en redressement judiciaire

Par **lolo38**, le **02/03/2009** à **10:47**

bonjour

je suis passer devant le tribunal des commerces et je suis en redressement judiciaire
j'ai donc rencontrer un mandataire et j'ai eu un probleme, il n'a pas voulu m'ecouter et il ne ma rien expliquer j'ai decouvert que mes comptes etaient tous bloquer et mes carte de retrait tout manger et il ma menacer que de toute facons il me metttr en liquidation
car il n'etait pas la maison des pleur, je ne comprend vraiment pas il n'a pas degner regarder les papier que je lui et remis
c'est a dire a qui je devais de l'argent .je n'est plus rien ,3 enfants a charges
rien pour les nourrir des mois de loyer en retard facture edf etc.....
quel sont mais droit
que puis je faire
je suis seul et desperer aider moi merci

Par **Paula**, le **02/03/2009** à **12:10**

Bonjour,

Le Mandataire ne devrait pas agir de cette façon.

Vous pouvez peut être faire un courrier au Juge Commissaire, qui contrôle le bon déroulement de la procédure, et lui expliquez cette situation. Il pourra peut être intervenir.

Regardes ses coordonnées sur le jugement de Redressement Judiciaire.

Amitiés